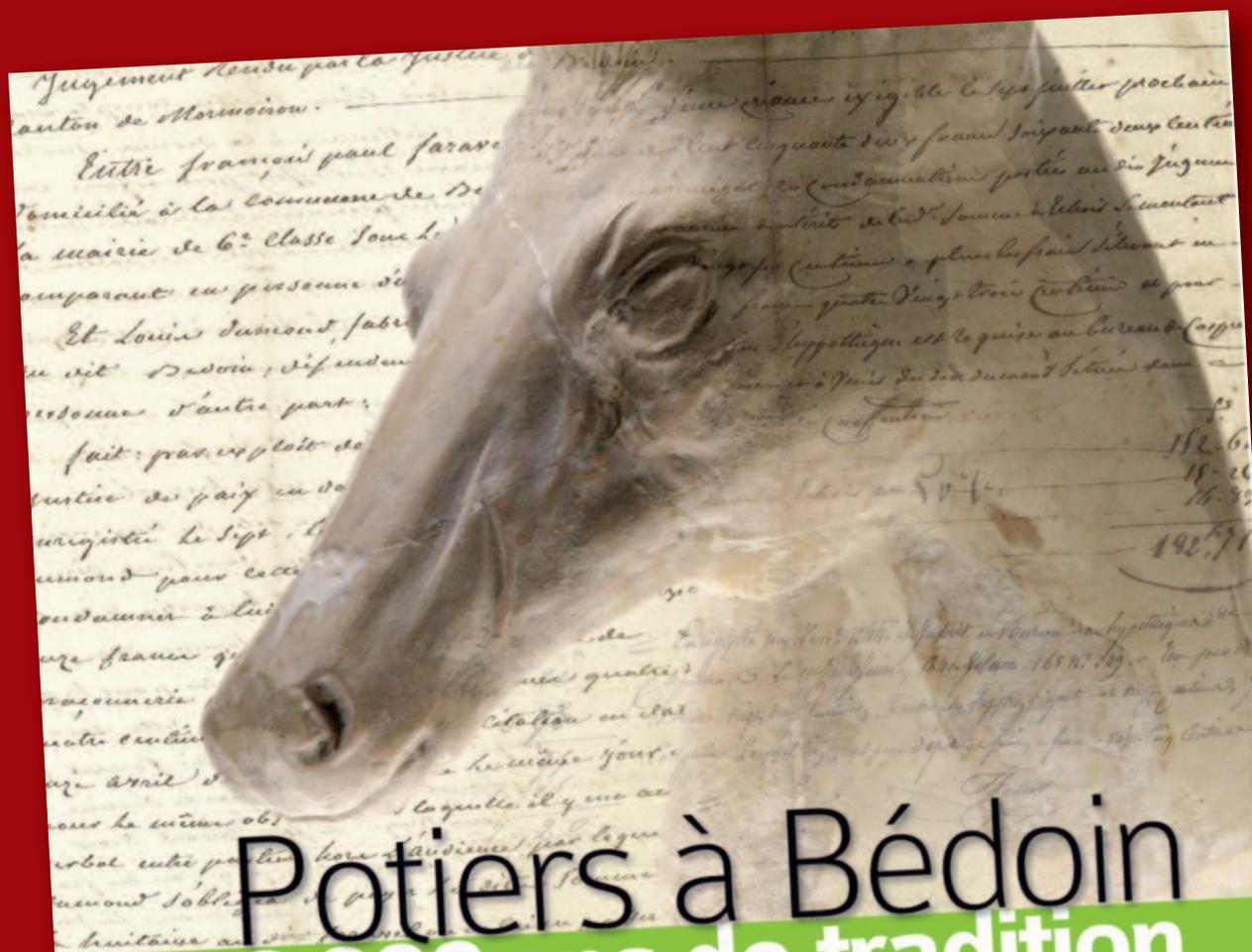


LOU PASSADOU

 Your local link

 Bindeglied

 "Le Trait d'Union"



Potiers à Bédoin 2 000 ans de tradition

exposition temporaire

Activités et industries céramiques
autour du **Mont Ventoux**
des origines à nos jours

Centre culturel de la ville de Bédoin
du **28 juin au 20 sept 2010**

Redécouvrons ensemble les mémoires de l'eau en méditerranée

Dans notre précédente édition nous vous présentions Le projet REMEE : Redécouvrons Ensemble les Mémoires de l'Eau en Méditerranée, pour la mise en place d'actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine de l'eau au sein de l'espace méditerranéen. Il a débuté en janvier 2009 et se poursuivra jusqu'en juin 2011. Pour la France, la Corse et le Vaucluse sont concernés.

Ce projet comprend des opérations de sauvegarde du patrimoine autour de la thématique de l'eau, une exposition itinérante, un guide de découverte de l'exposition, un DVD et un site Internet : www.remee.eu, ainsi qu'un programme pédagogique transnational qui touche 1000 jeunes sur l'ensemble des territoires concernés.



Les élèves de CM2 ont participé à ce projet. Les enfants ont réalisé une exposition – inaugurée le vendredi 4 juin au Centre Culturel de Bédoin – et une plaquette « Raconte-moi l'eau à Bédoin ». Leur institutrice, Arlène MEYSTRE, nous précise : « la classe, aidée de deux intervenantes (COVE et CME/CPIE) et de plusieurs personnes du village dont Gérard DAMIAN, a étudié comment les « anciens » sauvegardaient l'eau – si rare chez nous – dans les différents « jas » du Ventoux, comment l'eau était amenée dans le village le long des galeries drainantes ; elle a répertorié les nombreuses fontaines et bassins dans le vieux village et elle a aussi analysé le phénomène karstique du Ventoux à travers différentes expériences ».

Gilberte LEVY CONSTANT

Les CM1-CM2 et les CM2 en classe nature en Auvergne

Les élèves d'Arlène Meystre (CM2) et Christophe Bernard (CM1-CM2) sont partis du 16 au 19 mars à Chambon le Lac en Auvergne, au pied du Puy de Sancy, pour étudier le volcanisme.



- MARDI : arrivée à 15 H 30, installation dans le centre et randonnée autour du lac Chambon pour une lecture des paysages volcaniques.
- MERCREDI : visite du Puy de Lemptégy et de la maison de la pierre à Volvic ; le soir, visite surprise de Benoît Cabello (joueur professionnel de rugby de l'ASM Clermont Auvergne) à la plus grande joie des enfants.
- JEUDI : Randonnée au Puy Pariou et descente dans le cratère. Visite du château de Murol avec animation médiévale ; soirée dansante le soir.
- VENDREDI : randonnée au Lac Pavin, plus jeune volcan de la chaîne des puys. Retour à Bédoin.

Le séjour s'est très bien déroulé avec un centre d'accueil bien équipé, une météo exceptionnelle (du jamais vu de mémoire d'Auvergnat en cette saison), des parents d'élèves accompagnateurs efficaces et dévoués, des intervenants de qualité et des enfants enchantés et émerveillés par ces paysages extraordinaires qui resteront gravés dans toutes les mémoires.

Christophe BERNARD

Bienvenue à ...

Yannick DELBART Multiservice « Le Vallat de Pommet » à Bédoin Tél : 06.04.41.50.85 vous propose ses services pour tous petits travaux bricolage, entretien de jardin, peinture etc...

KOTIKA Sarl vous accueille dans son nouveau magasin « L'OUSTAU DES SAVEURS », épicerie fine sur le cours de Bédoin (au-dessus de la boulangerie OLIVERO) et étend son activité pour vous proposer différents services, études techniques en environnement et travaux administratifs.

Le Potager d'Olivier - Fruits et Légumes - Portail de l'Olivier à Bédoin - Tél : 06.24.93.91.83

E ditorial

Malgré un printemps frais et maussade occasionnant une quinzaine de jours de retard pour la végétation et pour les récoltes, les beaux jours sont arrivés.

L'été s'annonce festif, après un printemps déjà riche en évènements sportifs et culturels auxquels ont pu participer les touristes nombreux qui nous ont rejoints.

Le point d'orgue de ces manifestations sera certainement l'exposition « Potiers à Bédoin 2 000 ans de tradition », qui rappellera à la fois l'histoire de notre village, le sens artistique et l'habileté de nos anciens dont le savoir faire s'est transmis de génération en génération jusqu'à nos jours.

Les animations seront variées et répondront, je l'espère, à l'attente des uns et des autres. Je remercie ici les élus, les associations et les bénévoles qui n'ont pas ménagé leur engagement pour ce faire.

Les travaux et les réalisations vont se ralentir pendant les quelques semaines à venir, affluence oblige, mais vous avez pu constater ceux déjà effectués : revêtement de routes, réfection de chemins dégradés par l'hiver et surtout réfection de la petite place Coste Froide et achèvement de la réhabilitation des remparts, chantier engagé depuis 4 ans et qui sera finalisé en 2011 par un aménagement piétonnier.

L'engagement de l'équipe municipale ne doit pas cacher cependant les motifs d'inquiétude dus aux projets de recomposition territoriale :

- Quel sera demain l'avenir de notre Intercommunalité alors que la majorité politique de la COVE refuse un élargissement sur le Comtat Venaissin, pourtant largement justifié historiquement et économiquement.
- Comment sera considéré Bédoin dans cette intercommunalité alors que, 4ème commune de la COVE en ressources financières, nous sommes actuellement négligés et défavorisés par rapport à d'autres communes mieux en cour.

Ce sont autant de questions fondamentales auxquelles s'ajoutent les incertitudes sur l'élection des conseillers territoriaux qui remplaceront dès 2014 les conseillers généraux et régionaux et celles sur les compétences du Conseil Général et du Conseil Régional qui risquent de voir restreindre, ou même supprimer, leur rôle de soutien financier aux communes.

Nous attendons d'avoir plus de précisions sur ces questions.

Nous vous souhaitons cependant une saison estivale douce et heureuse.



Luc REYNARD Maire, et le Conseil Municipal

Sécurité - Réunion d'Information

Une retraitée de notre village a récemment été victime d'une escroquerie au distributeur de billets de l'agence locale du Crédit Agricole (carte et code subtilisés).

Afin d'éviter une telle mésaventure à d'autres personnes, nous organisons avec la gendarmerie de Mormoiron et le Crédit Agricole, une séance d'information pour rappeler à tous les consignes de sécurité à observer lorsque l'on utilise un distributeur automatique de billets. Cette séance, destinée particulièrement aux plus âgés de nos concitoyens – les escrocs s'attaquent en priorité aux plus vulnérables – aura lieu **le jeudi 08/07/2010 à 14 heures 30** au Centre Culturel, salle du conte lu. Nous comptons sur votre présence.

Gilberte LEVY CONSTANT

Journal municipal d'information de BÉDOIN

N° 60 - Juin 2010 trimestriel



Lou Passadou

Journal municipal d'information

Mairie ☎ 04 90 65 60 08

Directeur de la publication : M. le Maire

Photos : Mairie de Bédoin

Suivi de Fabrication : Nathalie EYMERÉ

Tirage 2000 exemplaires

Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA

AVIGNON ☎ 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Conseils municipaux et Travaux en cours	4-5
Inauguration du terrain multisport	6-7
Le Budget municipal	8-9
L'exposition : Potiers à Bédoin	10-11
Informations Municipales	12-13
La vie des associations - Bibliothèque	14-15
Etat civil, Calendriers, Gardes des médecins, Festivités	16

SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2010

Présents :

Luc REYNARD, Chantal BLANC, Michèle CHAMBON, Émilie CHAUVIN, Brigitte COUTELEN, Gilberte LEVY CONSTANT, Blandine RASSELET, Béatrice ROUX, Hélien ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jean-Pierre DAUBERTE, Dominique ROUYER.

Absents représentés : Paulette BAUDILLON, Paule BENNER, Aurore LOUIS, Jacques POMIAN.

Absents : Thomas CIARDELLI, Philippe GUEZ, Francis MIKOLAJCZYK.

Le Conseil municipal a été entièrement consacré à la présentation et l'approbation des résultats financiers de l'exercice 2009 et au vote du budget 2010, pour la commune

(budget principal), le camping-piscine et l'exploitation forestière (budgets annexes).

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des présents, sous la présidence de Pierre COLIN, premier adjoint, M. le Maire, suivant la loi, ne prenant pas part aux débats ni aux votes sur l'approbation des comptes de l'exercice écoulé.

- **approbation des comptes administratifs, des comptes de gestion** établis par le Trésorier, et de **l'affectation des résultats** de l'exercice 2009 pour le budget municipal et pour les budgets annexes (camping-piscine et exploitation forestière).

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des présents, sous la présidence

de M. le Maire

- **approbation chapitre par chapitre des budgets de fonctionnement et d'investissement de la commune, du camping-piscine et de l'exploitation forestière pour 2010,**

- **fixation des taux d'imposition de l'année 2010, taxes foncières, bâti et non bâti, et taxe d'habitation ;** Ces taux restent inchangés soit :
12,40 % pour la taxe d'habitation
21,37 % pour le foncier bâti
38,77 % pour le foncier non bâti

- **approbation des subventions versées aux associations** (les élus membres du bureau des Conseils d'Administration des associations bénéficiaires ne prenant, suivant la tradition, pas part aux débats, ni aux votes).

SEANCE DU 5 MAI 2010

Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Émilie CHAUVIN, Gilberte LEVY CONSTANT, Hélien ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Thomas CIARDELLI, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jean-Pierre DAUBERTE, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER.

Absents représentés : Michèle CHAMBON, Béatrice ROUX, Aurore LOUIS, Blandine RASSELET, Brigitte COUTELEN, Francis MIKOLAJCZYK.

Absent : Philippe GUEZ.

En préalable aux débats, M. le Maire lit en séance publique une déclaration regrettant les pratiques de l'opposition municipale qui, faute de pouvoir s'opposer à la volonté démocratiquement et clairement exprimée par la majorité, manœuvre en sous-main par des procédures pour en retarder l'exécution, sans le moindre intérêt pour la commune et même à son détriment financier.

Il illustre ce propos par les actions menées par l'opposition pour retarder l'attribution du marché de travaux de l'extension et du réaménagement de l'hôtel de ville.

En effet, bien que ces marchés aient été passés par les services communaux de la même manière que celle utilisée par ces mêmes services depuis plus de 20 ans, sans que cela ait été contesté, nous avons dû, pour satisfaire aux exigences d'un formalisme absolu, réexaminer ces marchés et de ce fait, les délais de validité des offres des entreprises étant dépassés, relancer une procédure de consultation et retarder d'autant le début des travaux. Ceci pénalise les entreprises soumissionnaires et également la commune qui a perdu de ce fait le bénéfice du remboursement anticipé de la

T.V.A. mis en place en 2009 par les pouvoirs publics, et risque de perdre tout ou partie des subventions attribuées par l'Etat, la Région et le Département pour la réalisation de ces travaux.

Le même contexte explique que le Conseil Municipal doit revoter le compte administratif 2009 et le budget 2010 de la commune, déjà votés lors de la séance du 1er avril dernier.

Les travaux de l'Hôtel de ville n'ayant pu être engagés en 2009 comme expliqué plus haut, ils doivent être considérés non plus comme un reste à réaliser 2009 mais comme un nouvel investissement au budget 2010, ce qui exige une modification du compte administratif.

Nous devons également modifier l'affectation du résultat 2009 pour en déduire les restes à réaliser ainsi que le montant de l'annuité en capital dû pour 2010.

Ces opérations purement techniques – et qui, comme nous l'a confirmé notre trésorier, n'ont jamais été pratiquées dans le passé ni pour Bédoin, ni pour les autres communes du Canton – n'ont aucune incidence sur l'équilibre financier de la commune qui reste parfaitement sain.

Elle exige cependant de nouveaux votes pour l'approbation du compte administratif 2009, de l'affectation des résultats et du budget 2010.

Les délibérations suivantes ont donc été votées à l'unanimité des présents, M. le Maire qui ne prend pas part aux débats ni aux votes, ayant laissé la présidence de la séance à Pierre COLIN :

- **Approbation du compte administratif 2009,** modifié par rapport à celui voté le 1er avril, le FCTVA 2008 et les travaux de réhabilitation et d'extension de l'hôtel de ville étant retirés des « restes à réaliser 2009 »,

- **Affectation du résultat 2009,** modifiée par rapport à celle votée le 1er avril dernier, par suite de l'imputation directe des « restes à réaliser 2009 » sur le compte 1 068 et de l'imputation sur ce même compte du remboursement de l'annuité en capital des prêts en cours pour 2010.

Ces modifications purement formelles n'ont aucune incidence sur l'équilibre global du budget 2010.

Les délibérations suivantes ont été votées sous la présidence de M. Luc Reynard :

- **Approbation à l'unanimité du budget de fonctionnement par chapitre.** Les seules modifications apportées par rapport au document voté le 1^{er} avril concernent la diminution en dépenses de l'article 61522 pour permettre le financement de 2 subventions supplémentaires (une de 2 000 € pour le collège Malraux de Mazan et une de 1 200 € pour l'Association gérant la Station du Chalet Reynard) et celle du chapitre 22 de 200 000 € pour couvrir des opérations d'acquisition foncière,

- **Approbation à l'unanimité du budget d'investissement par chapitre et par opération à l'exception de 2 opérations :** Celle concernant les travaux de l'hôtel de ville, antérieurement incluse dans les restes à réaliser et qui fait dans le nouveau budget l'objet d'une

inscription budgétaire nouvelle pour le même montant et celle concernant des acquisitions foncières nouvelles portées de 320 000 à 520 000 €.

Ces 2 opérations ont été adoptées à la majorité absolue par 18 voix contre 4 (celles de MM. H. Adam, T. Ciardelli et des procurations qu'ils détiennent).

Autres délibérations adoptées à l'unanimité :

- **Demande de subvention au titre de la Dotation de Développement Rural.** La commune étant éligible à cette dotation en 2010, M. Le Maire est autorisé à en faire la demande pour contribuer au financement de l'aménagement et de l'extension de l'Hôtel de ville, cette opération entrant dans les objectifs fixés à cette dotation (maintien et relance de l'économie locale et des services publics en milieu rural).

- **Demande de subvention pour l'exposition « Potiers à Bédoin – 2000 ans de Tradition »** M. Le Maire est autorisé à demander des subventions auprès de différents organismes, tels que la Région ou le Syndicat d'aménagement du Mont Ventoux,

pour limiter à 20 % la contribution financière de la commune à cette manifestation culturelle exceptionnelle.

- Mise à jour du tableau des effectifs

Il s'agit comme chaque année de créer, un certain nombre de postes provisoires à temps complet ou partiel pour le camping-piscine et pour le budget municipal, liés à l'activité touristique saisonnière soit :

- pour le camping-piscine, 2 postes de maîtres-nageurs et 2 postes de surveillants de baignade, 3 postes d'adjoints administratifs pour l'accueil, la caisse et les vestiaires, 1 poste d'adjoint technique pour l'entretien du camping.
- pour le budget de la commune, 1 poste d'adjoint technique.

- **Vente d'un chalet «Cocadis».** La commune donne son accord pour la vente d'un chalet situé à l'emplacement 28 – parcelle AB 59 au lieu dit « La Grave » et la vente pour le temps restant à courir au bail de 72 ans de la concession consentie par la commune sur le terrain concerné.

- **Fonds de concours 2010 versé par la COVE à la Commune.** La COVE ayant modifié son système de versement financier aux com-

munes de l'intercommunalité, l'ancienne dotation voirie et la « dotation de solidarité communautaire » seront versées par la COVE sous forme de « fonds de concours ». Ceci concerne un montant de 118 773 € pour Bédoin en 2010, soit 37 277 € pour l'ancienne dotation voirie et 81 496 € pour l'ancienne dotation de solidarité communautaire.

Ce fonds de concours qui fait l'objet d'une convention entre la COVE et la commune sera affecté à des dépenses de fonctionnement des équipements communaux, en respectant la contrainte légale suivant laquelle la part de financement par la commune pour ces équipements doit être égale au moins à 50 %.

- **Révision générale du P.O.S. du Barroux** La commune donne acte à la commune du Barroux de l'information qui lui a été transmise sur la révision de son P.O.S. et le passage en P.L.U.

- **Demande de remise gracieuse de pénalité sur les taxes d'urbanisme.** La commune, suivant l'avis défavorable de la Trésorerie d'Avignon donne un avis défavorable à une demande de remise gracieuse de pénalités de retard qui lui a été transmise.

NB : Le compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel.
Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

Travaux en cours à Bédoin

La réalisation la plus spectaculaire concerne le terrain multisport du Pesquier, route de Flassan, dont l'inauguration le 11 juin fait l'objet d'un article ci-après.

D'autres travaux ont cependant été achevés ou sont en cours de réalisation. Il s'agit notamment :

- de la dernière tranche de réhabilitation des remparts et des murs de la colline Saint Antonin, réalisée par l'entreprise de réinsertion ACARE. Une étude d'aménagement paysager et de cheminement des promeneurs est en cours pour terminer l'aménagement, engagé depuis 4 ans, de ce haut lieu bédouin,
- de la réfection complète du chemin de la montagne depuis le chemin des Tournillaires jusqu'aux Baux, de l'achèvement de la voirie du hameau des Baux et la réfection de la place Coste Froide,
- de la réfection de la toiture d'un bâtiment de l'école primaire et des sanitaires contigus à l'école endommagés par un incendie. Pour ce dernier chantier, retardé suite à des problèmes d'assurance et d'expertise, les travaux seront réalisés au cours de l'été.
- d'aménagements divers réalisés sur l'ensemble piscine-camping municipal.

Nous continuons à travailler à l'aménagement et à l'embellissement de Bédoin au bénéfice de tous.

Pierre COLIN



INAUGURATION DU TERRAIN



L'inauguration du terrain multisport situé route de Flassan quartier du Pesquier s'est déroulée le vendredi 11 juin à partir de 17h 30. La commission « Sports Jeunes et Associations » avait concocté une soirée spéciale pour cette inauguration que l'on peut visionner sur le site Internet de la Commune : www.bedoin.fr

À partir de 17h30 malgré un temps menaçant, ce sont 12 équipes mixtes intergénérationnelles qui se sont opposées en tournois de football, de handball et de basket. « En forme à Bédoïn », le camping municipal, le club de tennis, le Racing Club, la commission « Sports Jeunes et Associations » (S.J.A.) ont formé les équipes qui ont pratiqué sur cette aire de jeux. Le rythme était élevé, car le ballon ne peut pas sortir de l'aire mais une ambiance sportive et conviviale a animé toutes ces rencontres. Chaque participant ainsi que tous les officiels ont reçu un tee-shirt floqué " inauguration du terrain multisport Bédoïn 11 juin 2010 " offert par les deux entreprises qui ont réalisé ce terrain, la SRMV et la société Pleinbois que nous remercions.



Une magnifique photo souvenir a réuni tous les récipiendaires.

À 19h10, la pluie commençant à s'installer, il est décidé d'avancer l'inauguration officielle. M. le Maire rappelle le principe du "libre service règlementé" qui régira les priorités entre les différents utilisateurs.



Nous le citons :

«Lieu de réunion par excellence, le terrain multisport est une véritable place sportive où l'on a autant de plaisir à jouer et à partager qu'à être spectateur, à exercer sa jeune citoyenneté à travers les valeurs du sport, sur un espace public en libre accès».

«Le terrain est ouvert à tous ceux qui veulent en profiter « sportivement » dans l'esprit et dans les actes, mais sans oublier qu'il a été réalisé grâce à l'argent public».

« Jeunes et moins jeunes, parents et enfants, cet espace est à vous, faites le vivre».

« C'est l'occasion de souligner que la commune est à l'écoute de la jeunesse qui doit s'intégrer à la vie du village. Cet équipement fonctionnel fera également le bonheur de nos jeunes écoliers, du Centre de Loisirs et des Associations. La commune manquait jusqu'à présent d'infrastructure de ce type notamment pour accueillir les écoliers qui n'auront plus à pratiquer les sports collectifs dans la cour de l'école mais disposent désormais d'un terrain adapté à proximité».



L'apéritif d'inauguration a finalement eu lieu au centre culturel, en raison de la pluie. À partir de 20h30 sur grand écran, on a pu assister au premier match de l'équipe de France de Football en Afrique du Sud, le résultat incertain augurant mal de la suite de la compétition... À la buvette les membres de la commission « S.J.A. » ont œuvré pour préparer des sandwiches et des boissons pour les convives d'un soir.

Nous tenons à remercier tous les membres de cette commission qui ont travaillé efficacement à la définition du projet au choix des couleurs, à l'élaboration d'un règlement intérieur ainsi qu'à la mise en place de cette inauguration.

Le dimanche 6 juin, en avant première, les anciennes joueuses de Basket du village se sont retrouvées pour des petits matchs, pour parler des souvenirs dans un moment de convivialité. M. le Maire s'est joint à la manifestation. Ce type d'évènements pourra à l'avenir s'organiser sur cette nouvelle structure multisport.

Alain CONSTANT et Christophe BERNARD



Racing-Club de Bédoin

Finale de la Coupe de l'Avenir « U19 »



pour les deux équipes. L'arbitre siffle la fin du match et c'est la délicate séance des tirs au but qui va devoir départager les adversaires du jour. Bédoin, plus adroit, remporte le match, permettant au club de ramener un titre supplémentaire, honorant sportivement parlant notre petite commune.

Ce succès récompense une année exemplaire des jeunes joueurs, qui ont su, malgré un souci d'effectif, trop souvent répété, garder toute leur motivation et leur sérieux, tout au long de cette saison. Un trophée a été remis à l'équipe par le Maire et le conseil municipal le 25 juin.

Les moins de 18 ans du Racing Club de Bédoin (Football) ont remporté la Coupe de l'Avenir 2010 contre leurs homologues de Vaison la Romaine, le samedi 5 juin dernier, au stade Eric Cantona de Sainte Cécile les Vignes.

Ce fut une victoire difficile, due à une chaleur pesante et à une belle équipe de Vaison, qui nous a donné du fil à retordre, durant ce match. A la fin du temps réglementaire, le score était de 1 partout. Les jeunes vaisonais avaient ouvert la marque et Kévin Ségu égalisa pour les Bédouinains, juste avant la mi-temps.

La seconde période fût plus terne, la fatigue se faisant ressentir



Chems CHERAITI et Thierry BEGNIS
Responsables de l'équipe

Comme nous en rendons compte par ailleurs le Conseil Municipal a voté lors de ses séances du 1^{er} avril et du 5 mai dernier, le budget de la commune pour 2010, après avoir adopté à l'unanimité les résultats comptables de l'année 2009 (compte administratif, compte de gestion et affectation du résultat).

C'est toujours un moment important dans l'activité municipale. Il s'agit en effet de définir pour l'année les ressources financières dont pourra disposer la commune pour faire fonctionner les services municipaux (chacun sait que l'on souhaite toujours améliorer l'existant et mieux répondre aux demandes, qu'il s'agisse notamment de l'entretien de la voirie, de la propreté, de la sécurité, des loisirs et de l'animation ou des actions en faveur des jeunes, pour ne citer que quelques exemples parmi les nombreuses tâches assurées par la mairie !). C'est le domaine du **budget de fonctionnement**.

Mais il s'agit également de définir les crédits que la commune pourra consacrer à la création d'équipements nouveaux et à l'indispensable renouvellement d'équipements obsolètes. C'est le domaine du **budget d'investissement**.

Bien sûr, le « souhaitable » est limité par le « possible » c'est-à-dire que les dépenses doivent être couvertes par les recettes, le budget municipal ne pouvant contrairement à celui de l'Etat être voté en déficit.

C'est dire que le vote du budget est un acte politique qui exige de la part de la municipalité de faire des choix.

- choix sur le niveau des services que la mairie assure au bénéfice de la population, sachant que certains de ces services constituent une obligation à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire (missions de service public) ;
- choix sur le niveau des recettes : la seule sur laquelle nous pouvons agir concerne **les taux des impôts locaux que pour la 10^{ème} année consécutive, nous avons décidé de ne pas augmenter** ;
- choix sur les investissements que nous décidons d'entreprendre en plus de ceux auxquels nous ne pouvons échapper (renouvellement des équipements obsolètes) ;
- choix sur l'endettement de la commune, que nous n'avons cessé de diminuer depuis 10 ans pour le ramener à un niveau raisonnable, compatible avec l'équilibre budgétaire.

Ce sont ces choix que reflètent les chiffres que nous vous communiquons ci-après, sous la forme la plus claire possible pour en faciliter la compréhension.

Nous espérons ainsi répondre à l'exigence légitime d'information de la population de Bédoïn et vous convaincre que, dans un contexte qui ne va pas vers la facilité, les choix budgétaires faits par les élus répondent aux exigences de l'intérêt col-

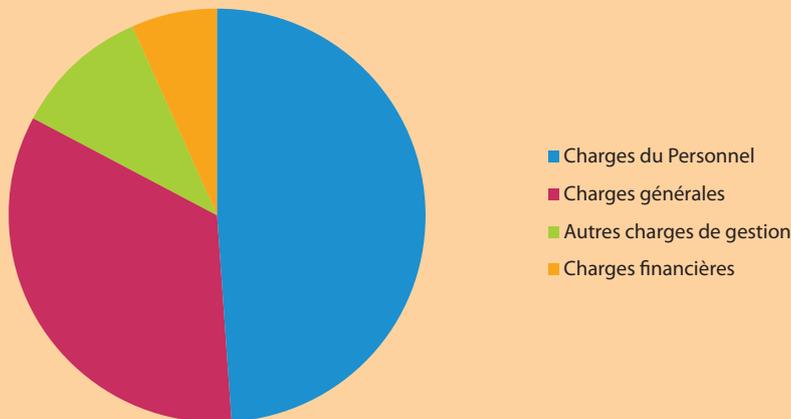
lectif et du maintien d'une gestion rigoureuse des ressources.

Budget communal 2010 : Quelques chiffres clés pour comprendre le budget communal

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues s'élèvent à **3 014 000 €** (chiffre arrondi) :

- les dépenses de personnel (salaires et charges) représentent 49 % de ce montant
- les charges générales (achat de biens et services, énergie etc) 34 %
- les autres charges de gestion (subventions aux associations, cotisations diverses, indemnités, déficit du budget annexe camping – piscine) 10 %
- les charges financières (intérêt de la dette, charges et

Dépenses de Fonctionnement

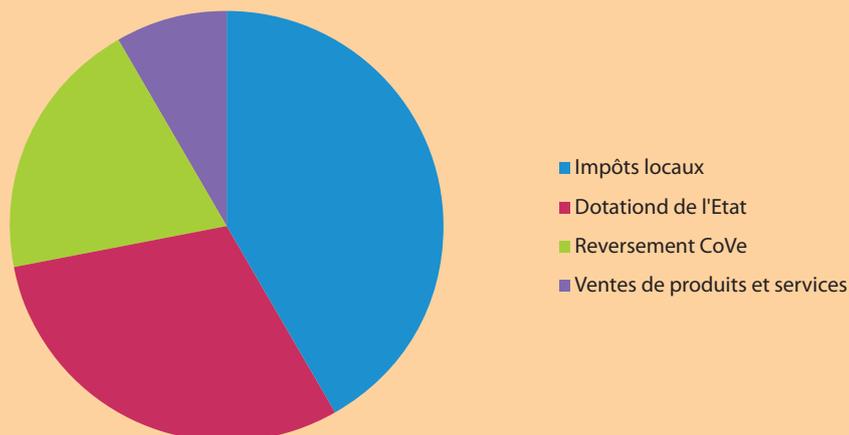


provisions exceptionnelles) 7 %

Les recettes réelles de fonctionnement prévues sont de **3 553 000 €** provenant :

- des impôts locaux pour 42 % de ce montant
- des dotations de l'Etat et la participation des organismes sociaux pour 30 %
- des reversements faits par la COVE sur la taxe professionnelle et de différentes taxes perçues par la commune pour 19 %
- des produits et services vendus par la commune et l'excédent du budget forcé pour 9 %

Recettes de Fonctionnement



A noter :

- Nous pouvons difficilement réduire les frais de fonctionnement dont nous subissons la hausse (énergie, achats consommables, achats de services) mais tout au plus maîtriser leur croissance.
- Dans les recettes **le seul poste** dont nous ayons la maîtrise - d'ailleurs toute relative - est celui des **impôts locaux** dont nous avons, grâce à une gestion rigoureuse, **maintenu les taux inchangés depuis 10 ans**
- Nous ne sommes pas maîtres des dotations de l'État, ni des reversements de la COVE (Communauté d'Agglomération) sur la taxe professionnelle qu'elle percevait, qui représentent à eux seuls la moitié de nos recettes. La réforme du financement des collectivités locales votée par le parlement, notamment la suppression de la taxe professionnelle et l'annonce du gel des dotations de l'Etat à leur niveau antérieur, la remise en cause de la clause de compétence générale des départements et des régions font peser sur les communes de **graves incertitudes pour l'avenir de leurs ressources de fonctionnement.**

Les dépenses réelles d'investissements budgétées pour 2010 s'élèvent à 3 267 000 € pour les équipements et 154 000 € pour le remboursement de la dette en capital soit un total de 3 421 000 €.

Parmi les dépenses d'équipement prévues citons notamment :

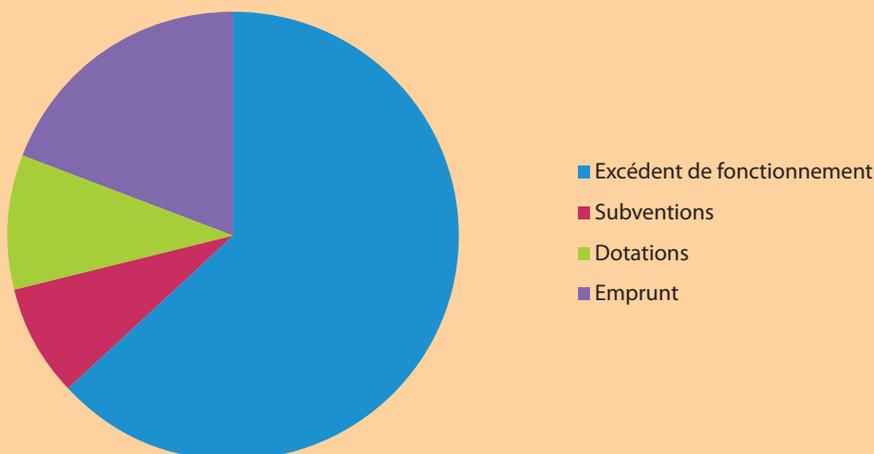
- les restes à réaliser sur opérations d'équipement budgétées en 2009 : 608 000 €
- l'extension de la mairie et la création de la maison du Département 1 423 500 €
- le programme d'acquisitions foncières 200 000 €
- la réalisation du terrain multisport du Pesquier (inclus dans les restes à réaliser 2009) pour 190 000 €
- la réfection de voiries communales (chemin de la montagne, les Baux et rue Coste froide) 203 000 €
- la rénovation complète du terrain de football 350 000 €
- la création d'un « skate park » 30 000 €
- l'achèvement de la rénovation des remparts de la colline St-Antonin et l'étude d'un aménagement paysager 50 000 €
- différentes études menées sur la création de futurs équipements publics, sportifs culturels ou techniques sur des terrains communaux 59 000 €
- des réparations ou des aménagements sur des bâtiments communaux existants, écoles, accès handicapés à l'Office de Tourisme, lavoir de Ste Colombe, etc... 148 400 €
- l'achat d'un véhicule poids lourd 30 000 €
- la poursuite des chantiers de l'A.P.A.R.E pour la rénovation du petit patrimoine (bergeries du Ventoux) 15 400 €

- la poursuite de l'opération « façades » 12 900 €
- divers (mobiliers informatiques, bornes incendie, éclairage public etc...) 136 400 €.

Le financement des dépenses d'investissement est prévu :

- pour 63 % par l'excédent de fonctionnement cumulé et l'autofinancement prévisionnel dégagé par le budget de fonctionnement
- pour 9 % par des subventions d'investissement déjà attribuées
- pour 10 % par des dotations et fonds divers
- pour 18 % par l'emprunt

Recettes d'Investissement



La plupart de ces opérations sont donc **financées par autofinancement communal et par des subventions**. Le recours à l'emprunt est prévu pour les seules opérations « lourdes » concernant des équipements répondant aux besoins sur une période de 20 ans ou plus.

Ce niveau d'endettement de la commune, devenu très faible suite à la politique rigoureuse menée depuis 10 ans (587 000 € de dette au 1^{er} janvier 2010, alors qu'elle était de 3 664 000 € au 1^{er} janvier 2000 soit une diminution de plus de 83 %) nous autorise en effet désormais à emprunter dans des limites raisonnables pour financer ce type d'investissement, sans mettre en danger l'équilibre financier de la commune.

Il n'en reste pas moins que les incertitudes pesant sur le financement et l'organisation des collectivités locales (intercommunalité, département, région) et la volonté du Gouvernement de restreindre son engagement dans leur financement, restent une préoccupation majeure pour l'avenir.

Pierre COLIN

2000 ans de tradition

Cette exposition a été inaugurée le 28 juin au Centre Culturel de Bédoin par Luc Reynard, maire de Bédoin, Bernard Gaudibert représentant le Président de la Cove et M. Souq Directeur Régional de l'I.N.R.A.P. (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), en présence de nombreuses personnalités.

Elle est ouverte au public tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 12h30 et de 16h à 19h30, jusqu'au 20 septembre 2010.

Vous pouvez y admirer plus de 300 objets, poteries utilitaires ou artistiques, témoins remarquables de l'activité potière à Bédoin et au pied du Ventoux depuis l'Antiquité et jusqu'au 20ème siècle, ainsi qu'une documentation complète sur les conditions pratiques et les particularités de cette activité.

Ces pièces, réunies à l'initiative de l'I.N.R.A.P. et des archéologues de la région proviennent aussi bien de collections privées, que des musées régionaux ou de dépôts de l'Etat où sont entreposés des objets provenant de fouilles archéologiques (notamment des fouilles de la villa romaine des Bruns à Bédoin).

C'est donc une occasion unique de les voir exposées à Bédoin et d'apprécier l'importance de l'activité potière au cours des siècles sur notre territoire.

Différentes manifestations seront proposées au public, à l'occasion de cette exposition :

- livret et jeux d'accompagnement de la visite pour les enfants
- ateliers de pratique artistique et d'initiation à l'archéologie pour les enfants

- visites guidées de Bédoin et des quartiers potiers
- conférences de personnes qualifiées, sur des thèmes plus précis, en rapport avec l'exposition
- balades contées dans Bédoin
- présentation d'ouvrages sur la poterie, à la bibliothèque municipale.

Un catalogue d'art édité par la mairie de Bédoin vous sera proposé sur place pour ceux et celles qui souhaiteront conserver la mémoire de cette manifestation exceptionnelle.

Nous vous invitons donc, habitants de Bédoin, vacanciers et touristes à venir et à revenir nombreux cet été, au Centre Culturel.

Pierre COLIN

et la commission Culture et Patrimoine

Un peu d'histoire

L'idée de préparer une exposition sur les potiers de Bédoin remonte à 1995.

Ce projet est consécutif aux découvertes archéologiques imprévues, le fruit d'heureux hasards et de rencontres fortuites, la découverte du four de l'impasse Coste Froide en juillet 1995, puis les tout débuts de la fouille officielle de la villa gallo-romaine des Bruns à l'automne de la même année... Tous ces événements sont le point de départ d'une aventure qui trouve un premier aboutissement aujourd'hui.

Cependant tout ne fut pas si simple, il a fallu du temps et de l'énergie pour concrétiser un projet qui pouvait paraître utopique à l'époque.



L'énergie, Catherine Richarté, archéologue à l'Inrap (Institut de recherches archéologiques préventives) n'en manque pas, c'est elle qui, il y a longtemps, avait la première, jeté les bases d'un programme d'exposition dont le thème était déjà défini : qui étaient ces potiers ? Pourquoi leur histoire commençait-elle à s'estomper inexorablement ? Pourquoi n'avions-nous que quelques pièces d'un puzzle bien mystérieux ?

C'est alors qu'intervient le temps, deuxième facteur clé de toute recherche archéologique, souvent comparée à un travail de bénédictin ! Étudier les archives, encore et encore, Henri Amouric, directeur du Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne, UMR-6572 (CNRS) n'avait-il pas intitulé en 1996 l'un de ses articles « Les textes prêchent dans le désert. » Bédoin-Apt (1500 ans de céramique en Vaucluse). Enfin, classer les céramiques entreposées dans des lieux éloignés à Aix-en-Provence, Carpentras, Vaison, Avignon, Venelles, afin de reconstituer ce puzzle et donner une cohérence au projet, un sens au sujet prend du temps.

Baucoup se sont interrogés sur des délais aussi longs, pour ne citer qu'un seul exemple, le lot de poteries découvert à Bédoin, impasse Coste Froide en juillet 1995, a été confié à C.Richarté la même année, puis déposé au L.A.M.M. La première publication scientifique date de 2006 dans « Archéologie du Midi Médiéval », plus de dix ans entre les deux, en fait, une chance, car entre-temps de nouvelles découvertes ont apporté leur lot de surprises : mise à jour en



1996-1997, des fours de potiers des Jonquières à Mazan du 1^{er} siècle de notre ère et leurs magnifiques moulages uniques en France, en Gaule devrais-je dire, puis est venue la fouille du site néolithique du Limon-Raspail...

L'énergie et le temps n'auraient peut-être pas suffi, le projet d'exposition n'a vraiment démarré qu'en octobre 2009, à la suite de la conférence donnée au Centre Culturel de Bédoin par François Guyonnet et Catherine Richarté « Bédoin au Moyen Âge, topographie et culture matérielle ». Catherine Richarté avait gardé des liens très forts avec Bédoin et ses habitants, son projet d'exposition tenait toujours, il ne lui fal-

lut pas longtemps pour convaincre les différents partenaires, et les élus municipaux présents.

Depuis, les réunions se succèdent, l'adhésion au projet est totale, l'investissement humain, matériel et financier est à la hauteur du projet, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Cette exposition est une première, un projet culturel d'envergure, unique dans l'histoire de notre commune.

Ce projet porté conjointement par la mairie de Bédoin, l'I.N.R.A.P. et la COVE (communauté de l'Agglomération) a réuni également la participation du service archéologique du Conseil Général de Vaucluse, du C.N.R.S. et des bénévoles de Bédoin. Son budget global est évalué à 75 000 € (y compris les prestations en nature des différents contributeurs), auquel la commune de Bédoin participe pour environ 1/3. L'essentiel de cette contribution concerne la création du catalogue qui nous appartient, le bénéfice des ventes revenant à la commune, le gardiennage de l'exposition par du personnel communal et certains aménagements de la salle d'exposition.

Nous remercions également le Groupement Archéologique de Carpentras, la cave viticole de Bédoin et la Sté DERMA Développement pour leur participation financière.

Anne-Marie ISAAC et la Commission Culture

Marguerite Peyras, une vie consacrée aux autres

Marguerite PEYRAS naît en juillet 1920 à TOULOUSE, de parents hôteliers-restaurateurs.

Pendant la seconde guerre mondiale, l'entreprise familiale accueille des personnes traquées par l'occupant et la jeune Marguerite participe activement à ces actes de Résistance.

En octobre 1973, sœur Dominicaine des Campagnes et infirmière, elle s'installe à Bédoin, au couvent de Notre Dame du Moustier, et y commence son activité d'infirmière libérale en novembre de la même année.

Cette profession, qui lui permet d'entrer dans tous les foyers du village, son esprit ouvert et son âme bienveillante contribuent à en faire une personnalité aimée de nos concitoyens de toutes origines. L'un de ses patients, vieux Bédouin, lui explique un jour que le Mont Ventoux appartient aux Bédouin et ajoute qu'il est maintenant un peu à elle aussi. Pour qui connaît les habitants de notre village, pour lesquels un Mormoironnais ou un Carombais est déjà un peu un étranger, cette anecdote prouve combien Marguerite est rapidement adoptée par les Bédouin.

Elle cesse son activité professionnelle en 1985, ayant atteint l'âge de la retraite. Mais pour Marguerite, retraite ne signifie pas inactivité. Après avoir soigné les corps, elle conti-

nue à s'occuper des âmes, elle rend visite aux malades et participe activement à la vie de la commune.

En 1986, membre du Conseil d'Administration de la MJC, elle développe, avec ses amies Luce HAZZAN, aujourd'hui disparue, et Paulette BAUDILLON, la bibliothèque de la MJC qui fonctionnera grâce à leur dévouement et celui de quelques autres bénévoles avant d'être municipalisée en 1999.

Des problèmes de vue, qui l'ont d'abord obligée à cesser de conduire sa voiture, l'amènent à envisager au début de cette année, de quitter son couvent pour un établissement spécialisé, accueillant des aveugles et des mal-voyants, situé à MONTPELLIER. En avril 2010, une place s'étant libérée dans cet établissement, elle quitte notre village. Ce départ ayant été un peu précipité, tous n'ont pas eu le temps de lui dire au-revoir.

Je voudrais me faire ici le porte-parole de tous ses amis Bédouin – autant dire des trois mille et quelques Bédouin – pour lui exprimer toute notre affection et lui souhaiter encore de longues années sereines.

Marguerite nous vous aimons !

Gilberte LEVY CONSTANT

Création du Pôle Enfance Jeunesse Éducation

Dans notre numéro 59, paru en mars 2010, nous vous annonçons la reprise en régie directe du Centre de Loisirs Municipal, dont la gestion était précédemment assurée par l'U.F.C.V.

Pour plus d'efficacité, **un pôle enfance jeunesse éducation, vient d'être créé.** Ce

pôle regroupe outre la crèche et le centre de loisirs, l'espace jeunes municipal, les écoles et la cantine. La direction en a été confiée à **Madame Stéphanie FABRE**, qui assurait jusqu'à présent la direction de la crèche. Sur le plan pratique, rien de changé pour le personnel de la crèche dont Mme FABRE assure toujours la direction.

En revanche, les ATSEM, le personnel du centre de loisirs, le coordonnateur

enfance jeunesse, le personnel de la cantine (cantinières, surveillants et agents d'entretien), les agents d'entretien des écoles, sont concernés par cette nouvelle organisation. Nous ne doutons pas que Stéphanie FABRE et son équipe sauront conjuguer leurs compétences et leurs talents respectifs pour offrir à nos enfants le meilleur encadrement possible.

Gilberte LEVY CONSTANT

Séjour d'été au pays Basque pour les jeunes

Le séjour d'été organisé au Pays Basque, sur la commune de Bidarray, entre Cambo-les-Bains et Saint-Jean-Pied-de-Port, du 2 au 10 août inclus, pour les jeunes Bédouinais(es), âgés de 13 à 16 ans. Ce séjour qui a reçu l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (anciennement « Jeunesse et Sports ») propose différentes activités sportives et culturelles (rafting, tubing, wave-ski, pirogue, pelote basque, parcours-aventure, plage, fêtes traditionnelles et incursion d'une journée en Espagne à Irun).

L'hébergement se fera en gîte de groupes en semi-autonomie. Chacun devra donc « mettre la main à la pâte » pour assurer les tâches de la vie quotidienne. Le coût du séjour pour les familles s'élève à 300 € par enfant, ce qui correspond à 60 % du coût réel du séjour, la commune prenant

en charge les 40% restants.

Après la Catalogne et la Corse, le Pays Basque nous accueillera pour de nouvelles aventures que nous espérons intenses, belles et inoubliables !

Nous proposons également, en parallèle du festival « Crions Z'Ensemble », les 17 et 18 juillet prochains, pour la 5^{ème} année consécutive, un week-end pour les pitchouns et les pré-ados. Ils seront accueillis dans le centre du village par une équipe de bénévoles et de professionnels qui mettront à leur disposition en toute sécurité des structures gonflables et des jeux de bois. Rythmes, rires et chaleur devraient, cette année encore, ponctuer ce rendez-vous festif de l'été à Bédoin, où petits et grands pourront trouver leur compte de divertissement gratuit.

Le Passeport-Jeune 2010 offrant l'accès gratuit à la piscine municipale, aux courts de tennis sur inscription au chalet du camping et donnant droit à une réduction sur les activités

proposées par l'association qui gère la station du Chalet Reynard, est en vente à la Mairie pour les collégiens et lycéens. Le tarif reste de 16 € pour les jeunes résidant sur la commune,



de 32 € pour les non résidents qui ont de la famille domiciliée sur Bédoin. 50 % de réduction est accordée à partir du 2^{ème} jeune pour une même famille.

Prévoir un justificatif de domicile, une copie de la carte d'identité de l'intéressé(e) et une photo récente permettant de personnaliser le passeport-jeune.

Centre de loisirs municipal

« **les Aventuriers du Ventoux** » sera ouvert pour l'accueil de vos enfants, de 3 à 12 ans, du jeudi 8 juillet au vendredi 20 août de 8h à 18h. Les tarifs à la journée ou à la demi-journée sont déterminés selon votre quotient familial. Si votre enfant n'a jamais fréquenté la structure, vous devez retirer un dossier complet auprès de la direction pédagogique du centre et passer, ensuite, au bureau de la coordination « enfance-jeunesse » pour la phase d'inscription.

Deux camps seront organisés durant l'été, l'un du 5 au 9 juillet au centre du Lautaret, à Saint Vincent les Forts (04) pour les enfants de 6-12 ans (140 € en pension complète, hébergement sous tente) l'autre du 23 au 28 août au centre de l'ASPA, à Saint Christol d'Albion (84) pour les 6-12 ans (210 € en pension complète hébergement en gîte).

Ces deux mini-séjours auront pour thème la découverte de l'environnement naturel, au travers d'animations sportives et culturelles diverses. Un programme détaillé est disponible au centre de loisirs et en mairie.

Commission Association jeunesse et sports

Elle souhaite renouveler, suite au succès de l'an dernier, la journée du monde associatif local, le 11 septembre prochain, entre 10h et 18h, sur la Place de la République. Afin d'organiser au mieux cette manifestation, nous demandons à tous les responsables des associations intéressées, de transmettre à Philippe, en Mairie, la liste de leurs attentes et de leurs besoins en matériel avant le 13 août. Par avance, nous vous remercions et comptons vivement sur la présence du plus grand nombre, pour que

cette fête soit une réussite partagée entre toutes et tous.

La même commission souhaite comme l'an dernier mettre à l'honneur les jeunes diplômés scolaires (CAP BEP-BAC-Enseignement Supérieur et Professionnel) et sportifs (performances, records et trophées) de l'année 2009-2010. Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir vous faire connaître, en Mairie, auprès de Philippe, avant le 13 août prochain. Une petite cérémonie conviviale aura lieu, le 11 septembre, à compter de 18h30, en clôture de la fête des associations, Place de la République ... pour les fêter, tous ensemble.

Règlementation de l'emploi des feux en plein air

Un nouvel arrêté préfectoral en date du 10 mai 2010 définit la réglementation concernant l'emploi du feu en plein air. **On peut rappeler l'interdiction totale d'allumer ces feux pour les périodes du 1^{er} mars au 15 avril et du 1^{er} juin au 16 octobre.** Toutefois la réglementation définit des règles et des conditions d'utilisation précises qui doivent être respectées. Dans l'impossibilité d'en faire une présentation complète dans le cadre limité du journal municipal, nous vous invitons à venir consulter cette réglementation en mairie.

Ordures ménagères et tri sélectif

Une enquête est en cours, à l'initiative de la COVE, auprès d'un échantillon de la population des communes de la COVE, concernant la collecte des ordures ménagères et le tri sélectif.

Cette enquête, dont les résultats seront publiés, a pour objet de connaître la façon dont le service actuel de collecte des ordures ménagères de la COVE est perçu par la population, et les améliorations qui peuvent être envisagées, particulièrement pour développer le tri sélectif.

Nous remercions les personnes qui ont accepté de répondre à cette enquête (l'échantillon a été fixé de façon aléatoire) et qui contribueront ainsi à l'amélioration indispensable de la qualité de ce service au profit de tous.

Pierre COLIN

Fête votive 2010

La commission Fêtes serait heureuse que vous lui fassiez part de vos suggestions et de vos idées d'animations, par l'intermédiaire du service de l'Accueil à la Mairie.

Suite au succès remporté l'année passée, nous reconduisons l'élection de Miss et Mister Bédoin pour les jeunes en élargissant la tranche d'âge de 6 à 16 ans. Toutes les personnes intéressées pour participer et organiser cette animation sont les bienvenues. Une réunion de préparation aura lieu courant juillet. Merci de vous faire connaître en mairie.

Aurore LOUIS – Conseillère municipale déléguée aux fêtes

Vecolo

Le week-end du 29 et 30 mai, l'association VECOLO et son partenaire Electric Bike ont organisé la montée du Ventoux en vélo électrique. À cette occasion les organisateurs ont offert à la commune une dotation de deux vélos électriques. Aussi depuis quelque temps vous pouvez apercevoir notre police municipale sillonner les rues du village sur ces vélos.

Accès et circulation en été dans les massifs forestiers de Vaucluse

Un arrêté préfectoral a fixé une nouvelle réglementation concernant cet accès du 1^{er} juillet au 15 septembre.

L'accès des personnes est autorisé dans le massif du Ventoux sauf en cas de risques exceptionnels de danger météorologique incendie, décidé » par la Préfecture.

Pour les autres massifs (Dentelles de Montmirail, Plateau du Vaucluse et Lubéron) la réglementation est plus stricte, se renseigner au coup par coup.

L'information du public est assurée par une borne d'information téléphonique au 04.88.17.80.00.

Pour plus d'information, consulter le texte intégral en mairie.

Les anciens combattants à l'honneur

A l'occasion de la célébration du 70^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin par le Général de Gaulle et à l'initiative du ministre des anciens combattants, M. le maire et M. Robert Combe, Président de la section locale des anciens combattants ont remis aux anciens combattants de la guerre de 1939-1945 un diplôme d'honneur en reconnaissance de leur participation à la défense de la France.

Sont présents sur la photo messieurs Jean Feuvrier, Roger Estéoule, Michel Istria, Albert Garnier, René Provane, Albert Bertrand et absents de la photo messieurs Robert Favier, René Laugier.



Félicitations



Le 7 mai dernier M. Le maire a remis à M. Jean-Claude Haud une médaille en remerciement de 31 ans de mandat municipal, comme conseiller municipal puis comme adjoint au maire, au service de la commune de Bédoin. Luc Reynard a rappelé les étapes de son parcours et l'a remercié pour sa longue contribution à l'activité municipale.

Le 8 mai, M. Le Maire a remis à M. Alain Laugier un diplôme le remerciant pour acte de dévouement et de civisme. Le 20 janvier 2009, M. Laugier a porté secours et réanimé une personne victime d'un malaise cardiaque sur la voie publique.



La Maison des Jeunes et de la Culture

Espace Régional Internet Citoyen

L'ERIC de Bédoin est ouvert au public tous les matins de 10h00 à 12h00 du mardi au samedi. Au cours de la période estivale, il sera fermé du 12 au 17 juillet et du 16 au 21 août. Les personnes intéressées par l'utilisation des outils informatiques et multimédia doivent s'acquitter de l'adhésion annuelle de 10 euros. Nos animateurs vous donnent rendez-vous à l'Espace Jeunes Municipal près du Stade.

Contact : 04 90 41 72 78 - eric.mjcbedoin@hotmail.fr

MJC en fête

Un véritable feu d'artifice d'expositions et de spectacles a été offert par la MJC de Bédoin au cours du mois de juin.

Durant toute l'année, les animateurs ont permis aux participants de tous âges de faire jaillir leurs talents ... C'est avec beaucoup de bonheur et de passion qu'ils ont fait partager leur enthousiasme au public venu nombreux au cours de ces diverses manifestations.

Encore bravo à tous, artistes, sportifs, animateurs, sans oublier les bénévoles de la MJC qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer la réussite de toutes ces belles animations.

En route pour une saison 2010/2011 sportive, artistique et ludique !

La saison 2009 / 2010 à peine clôturée, les équipes de la MJC se sont mobilisées pour vous proposer un nouveau programme toujours aussi varié.

Activités sportives (gym, GRS, taekwondo, danses, Hip Hop), arts plastiques (peinture, dessin, poterie et modelage), pratique des langues (français, anglais, italien), ateliers vocal et choral, yoga, théâtre, atelier d'écriture, travaux manuels, informatique ... il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

La MJC sera présente à la journée des associations, le samedi 11 septembre. Vous pourrez vous renseigner, rencontrer les intervenants et vous inscrire. Vous pouvez également vous inscrire au bureau de la MJC (2^{ème} étage du Centre Culturel) :

- les mercredis : 7 juillet - 21 juillet - 25 août (de 9h à 12h),
- à partir du 1^{er} septembre : tous les jours aux heures d'ouverture habituelles.

Retrouvez toutes les informations sur le site Internet : www.mjcbedoin.org.
Bonnes vacances et à bientôt !

Cinéval

En raison de l'indisponibilité de la salle de l'auditorium, les projections sur Bédoin sont interrompues en juillet, août et septembre. La programmation reprendra le Vendredi 1^{er} octobre.

Retrouvez toute l'actualité Cinéval sur le site de la MJC : www.mjcbedoin.org

La ludothèque de Bédoin à la fête mondiale du jeu

Samedi 29 mai, à l'occasion de la première fête mondiale du jeu, la ludothèque de la MJC de Bédoin a sorti le grand jeu !

La cour de l'école primaire avait pris les allures d'un terrain de jeu géant. Tous petits, enfants, adolescents, adultes et seniors se sont retrouvés autour de jeux aux dimensions souvent inhabituelles.

L'animatrice de la ludothèque, Flore, aidée par quelques adultes a permis aux nombreux participants de fêter le jeu sous toutes ses formes dans un esprit de convivialité et de partage.

Encore bravo à toute l'équipe de la ludothèque pour cette première fête du jeu à Bédoin.

La GRS à l'Opéra d'Avignon

Plusieurs équipes de la Gym Rythmique Sportive de la MJC étaient cette année encore invitées à participer au Gala de Terre organisé par la Ligue de l'enseignement le 1^{er} juin. C'est dans le magnifique cadre de l'Opéra d'Avignon que nos gymnastes ont montré tous leurs talents devant un public nombreux et admiratif.

C'était le dernier déplacement d'une année bien remplie au cours de laquelle la GRS de Bédoin a une nouvelle fois été présente à toutes les rencontres proposée par l'UFOLEP. Bravo aux gymnastes, à l'encadrement et aux parents toujours disponibles pour faire vivre cette belle aventure.

Bédoin à petits points

Le club de broderie « Bédoin à Petits Points » organise une rencontre inter club le 26 septembre 2010 à Bédoin salle de l'Oustau d'Anaïs avec la présence de nombreuses créatrices et mercières de 10 heures à 18 heures. Entrée libre.



Boule du Ventoux

EN JUILLET

Vendredis 2 - 9 - 16 - 23 - 30

Pétanque montée 2 joueurs à 21h

Dimanches 4 - 11 - 18

Pétanque mêlée 2 x 2 ou 3 x 3 à 15h

Mercredi 14

Pétanque mêlée 3 joueurs à 15 h - Concours ouvert à tous

Fête des Baux

Samedi 24

Pétanque mêlée 3 joueurs à 15h

Dimanche 25

Pétanque montée 3 joueurs à 15h

Lundi 26

Pétanque montée 2 joueurs à 15h

EN AOÛT

Vendredis 6 - 20 - 27

Pétanque montée 2 joueurs à 21h

Dimanche 8

Pétanque mêlée 2 ou 3 joueurs à 15h

Fête votive de Bédoin

11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19

Voir affiche spéciale

Fête votive de Sainte- Colombe

Samedi 28

Pétanque montée 3 joueurs à 15h

Dimanche 29

Pétanque mixte 3 joueurs à 15h

Lundi 30

Pétanque mêlée 3 joueurs à 15h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Soyez curieux : Pensez Bibliothèque

La bibliothèque a particulièrement gâté les enfants en cette fin de printemps :

Les plus petits ont répondu présent aux trois rendez-vous autour du conte, tandis que les plus grands ont eu le plaisir de rencontrer Hubert Ben Kemoun, auteur pour la jeunesse bien connu, lors d'une rencontre-dédicaces extrêmement chaleureuse, mercredi 19 mai au Centre Culturel.

Le partenariat entre la bibliothèque et la maison de retraite de Bédoin initié depuis 2006, s'est enrichi. Une expérience originale est menée depuis trois ans avec la classe de CM 1 de Christophe Bernard à l'école primaire. Les élèves travaillent sur un projet de lecture à voix haute tout au long de l'année. C'est donc tout naturellement qu'ils ont proposé leurs services à la maison de retraite. Et c'est un succès à chaque fois ! Les résidents sont enchantés de recevoir les enfants qui leur offrent une belle prestation, et les élèves mettent en œuvre toutes les connaissances acquises pour jouer devant un vrai public. Le pari est gagné et chacun se trouve enrichi de la présence de l'autre. Bel exemple de solidarité entre les générations.



Dans le cadre de la grande exposition de l'été « Potiers à Bédoin, 2 000 ans de tradition », la bibliothèque propose une sélection de livres pour adultes et pour enfants sur la poterie ainsi que deux balades contées nocturnes les vendredi 2 juillet et 6 août. Départ à 21h devant l'office de tourisme. Une dernière balade sera organisée pendant les journées du patrimoine, le samedi 18 septembre, à 18h30.

La bibliothèque vous invite à profiter de l'été et du temps qui s'étire soudain pour venir découvrir quelques trésors : savez-vous par exemple qu'on y trouve la collection complète des « Carnets du Ventoux » ? Que deux livres d'art de Maurice Marquès attendent que vous veniez les feuilleter ? Que quelques ouvrages remarquables de Henri et Jules de la Madelène, de l'Abbé Bourgues et bien d'autres encore, méritent d'être parcourus ? Alors cet été, soyez curieux !

Les réunions mensuelles du club de lecture auront lieu les mercredi 7 juillet, 11 août et 8 septembre à 18 h salle du conte lu. Même si vous êtes de passage sur le village, n'hésitez pas à venir pour échanger autour de vos lectures de manière conviviale.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : Mardi 15 h/18 h - Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h

Jeudi et Vendredi 16 h/18 h - Samedi 10 h/12 h : Tél : 04.90.65.69.72. Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

Angélique Bellon et Muriel Bieou

Etat Civil

NAISSANCES :

Naomy HUET.....née le 27.03.2010
Camilla D'ESTEnée le 13.04.2010
Mélina SANCHEZnée le 14.04.2010
Bastien PERRINné le 23.04.2010
Gabriel MELOTTOné le 30.04.2010
Anouk VIRETnée le 22.05.2010
Louis NOUVENE.....né le 05.06.2010

MARIAGES :

Nicolas TAVERNIER et Bérangère REYNAUDle 24.04.2010
Michel DUCEP et Chantal CHAUSSYle 15.05.2010
Grégoire HIRTZ et Rachel GULLYle 29.05.2010
Julien LEFRANCQ et Emilie VALLOTle 29.05.2010
Didier PIWOWAR et Véronique HERAULTle 12.06.2010
Christophe TIREL et Maé DEVAUXle 19.06.2010

DÉCÈS :

Jacqueline CONTANT épouse DESARMENIEN (82 ans) ..le 06.05.2010
Simonne BREMOND veuve BELLON (79 ans).....le 20.05.2010
Robert DEBAUDRINGHIEN (86 ans).....le 06.06.2010
Albert BEGOT (83 ans).....le 13.04.2010
Jackie GELY (71 ans).....le 18.04.2010
Jean François LOYER (98 ans).....le 27.05.2010

Calendrier des gardes des médecins

BÉDOIN / VILLES-SUR-AUZON / MORMOIRON
Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

Veillez appeler votre médecin traitant qui vous indiquera votre médecin de garde

**SAMU 15 – POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17
ou numéro européen 112**

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE Téléphone : 3237

Randonnées dans le Ventoux

L'office de Tourisme vous propose cet été en alternance chaque semaine une randonnée guidée par Jeannot Burle :

- une semaine le jeudi matin de 8h à 11h (sur le sentier de Perrache)
- l'autre semaine le mercredi matin de 8h à 11h (sur le sentier de Perrache)

Inscription préalable à l'Office de Tourisme

Tél : 04.90.65.63.95 – 4 € par adulte 2€ pour les 12 à 16 ans.

Par ailleurs les randonnées nocturnes sont prévues pour admirer le lever du soleil sur le Ventoux en juillet vendredi 23 et mercredi 28, en août vendredi 6 et mercredi 11. Rendez-vous à l'Office de Tourisme à 23h30. Randonnées réservées aux bons marcheurs.

Inscription préalable – 14

Les manifestations et festivités à Bédoin pendant l'été

Le 9 juillet

Concert à la Chapelle du Moustier par l'Ensemble Soleil
Entrée libre
Foire artisanale - place de la République de 17h à 23 h

Le 13 juillet

Fête nationale - place de la Vigneronne - Orchestre OLIVER
Musette et variétés
Repas - Aioli des Pompiers - place de la Vigneronne

Le 14 juillet

Fête nationale - place de la Vigneronne - Orchestre LAUREVE
Musette et variétés

Du 16 au 18.07

Festival « Crions Ensemble »

- **Vendredi 16.07** Les bars en fête
- **Samedi 17.07** de 10h à 19h sur le cours Village Enfance Jeunesse et Percussions Brésiliennes de 19h à 2h - Concert au stade municipal
- **Dimanche 18.07** - Village Enfance Jeunesse et Percussions Brésiliennes - 22h - Concert « 2 balles »

Le 18 juillet

Fête des vins AOC et Saveurs du Mt Ventoux dans le village

Le 21 juillet

Foire artisanale - place de la Vigneronne de 17h à 23 h

Le 24 juillet

Fête des Baux - Hameau des Baux - Orchestre DUO-DEDICACE
Variétés et DJ à 22h

Le 25 juillet

Fête des Baux - Orchestre OLIVER Musette et Variétés

Le 30 juillet

Eglise de Bédoin - Chœur Européen de Vaison à 22h
Foire artisanale - place de la République de 17h à 23 h

Le 6 août

Foire artisanale place de la Vigneronne de 17h à 23 h

Du 12 au 15 août

Fête de Bédoin sur la place de la République

- **Jedi 12.08** - Spectacle Cap sur les années 80 - 22 h
- **Vendredi 13.08** - Orchestre Echeverria - variétés 22h
- **Samedi 14 août** - Orchestre et Spectacle Gardet avec Patrick Juvet
- **Dimanche 15 août** - Orchestre Musichini et à 22h
Feu d'artifice au stade municipal

Le 19 août

Foire artisanale place de la République de 17h à 23 h

Du 27 au 29 août

Fête de Ste Colombe - Hameau de Ste Colombe

- **Vendredi 27.08** - Orchestre MASCANDES
- **Samedi 28.08** - Orchestre OLIVER
- **Dimanche 29.08** - Orchestre

Le 11 septembre

Journée des associations et animations diverses sur la place de la République

Le 12 septembre

Randonnées de voitures anciennes organisées par l'Ecurie des 7 virages

Le 18 septembre

Foire artisanale - place de la Vigneronne de 17h à 23 h

Le 18 et 19 septembre

Journées du Patrimoine